



2, rue des Linarois
86800 LINIERS
Tél : 05 49 56 64 12

contact@liniers.fr

Conseil Municipal du 29 Avril 2021 (Convocation du 23 Avril 2021)

Présent(e)s: Pascal Faideau, Vincent Martin, Patrice Demuth, Julie Beaupoux, Lucie Minot, Bénédicte Bourdereau, Arnaud Demuth, Danielle Lavau, Eddy Picaud, Vincent Potin, Odile Rochard, Jacky Surreau, Mélanie Costes, Philippe Plat, Amélie Lacombe.

La séance est ouverte à 18h38

1. **Approbation du procès verbal du Conseil municipal du 25 Mars 2021.** Aucune modification à apporter, le PV est validé.

2. **Désignation du secrétaire de séance:** Julie Beaupoux

3. **Délibérations:**

3.1 **Proposition d'achat de bancs: devis + décision modificative.**

Mr Demuth explique au Conseil municipal que trois bancs vont être achetés au lieu de deux, le devis change donc de 1500€ à 1562€. Délibération votée et acceptée à l'unanimité.

3.2 **Proposition de devis pour le détachement de 3 lots à bâtir du lotissement le Calvaire n°2.**

Mr Demuth présente à l'ensemble du Conseil municipal le devis du géomètre, d'un montant de 1525€ HT soit 1830€ TTC. Le Conseil vote à l'unanimité la validation de ce devis.

3.3 **Proposition de devis pour l'étude et le suivi des travaux des réseaux de télécommunication Orange des 3 lots.**

Mr Demuth présente au Conseil municipal un devis de la société AIR de 826,20€ TTC. Cette société se propose de faire l'étude du réseau Orange et le suivi des travaux, ainsi que la recette de conformité à la fin de ces travaux. Cela permettrait de proposer la connexion filaire pour les futures habitations. Cette délibération est votée et acceptée à l'unanimité.

3.4 **Proposition de devis pour le branchement et la répartition de l'assainissement ainsi que le branchement à l'eau potable des terrains du lotissement le Calvaire n°2.**

Mr Demuth présente un devis de 1959,98€ TTC pour le branchement à l'eau potable et un devis de 8081,78€ TTC pour l'assainissement du nouveau lotissement. Cette délibération est acceptée et votée à l'unanimité.

Cette délibération entraîne un débat et des discussions au sujet de l'avenir de ce lotissement, de sa vente, des lots et constructions futures... Mr Faideau propose donc aux membres du Conseil municipal de se réunir pour une réunion de travail au sujet du lotissement du Calvaire n° 2 (destination des lots) le mercredi 19 mai 2021 à 18 H salle S Delaunay.

3.5 Proposition de devis pour le raccordement électrique des terrains situés au lotissement le Calvaire n°2.

Mr Demuth présente un devis de 1348,26€ pour le raccordement du lot 01, plus un devis de 3300,52€ pour le raccordement des lots 02 et 03.
Ces devis sont acceptés et votés à l'unanimité.

4. Questions diverses:

4.1 Avis du Conseil municipal pour le changement de plaque commémorative du monument aux morts.

Mr Demuth explique que 3000€ avaient été budgets pour la refaire à l'identique mais que les élus en charge de cette mission ont trouvés une société capable de graver en relief des écritures dorées sur un fond imitant le marbre, pour la somme de 186€TTC. Les matériaux utilisés sont des alliages modernes qui résistent à l'eau, et durent dans le temps.

4.2 Refus de la demande de subvention au titre du DSIL 2021 pour les toilettes extérieurs de la Mairie.

Mr Martin informe le Conseil municipal que les subventions DSIL demandées pour les toilettes extérieures de la mairie, pour les volets de la maison communales et pour renouvellement du matériel informatique ont été refusées. Nous ne percevons donc aucune dotation solidarité cette année.

4.3 Lancement de l'opération Vélo en Mai.

Mr Faideau, nous explique que l'opération lancé par le Grand Poitiers à retenu notre candidature et notre projet d'un concours photo, cependant la participation financière de Grand Poitiers n'a pas été à la hauteur de nos espérances (qui étaient très peu onéreuses), Mr Faideau s'est donc permis de le faire remonter à la présidente de la direction mobilité, qui à revue quelque peu à la hausse le montant accordé.

Fin de la séance 20h

Julie BEAUPOUX
Adjointe au Maire

